



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Vérifier l'éligibilité de mon association et de mon projet

FDVA 2 "Fonctionnement et Projets
Innovants"

suivant



Principes

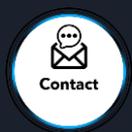
Afin de vous accompagner au mieux, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la DSDEN de Loire-Atlantique met à votre disposition ce test d'éligibilité au FDVA 2 "Fonctionnement et Projets Innovants"

Ce dernier s'appuie sur les critères d'éligibilité des associations et des projets présentés dans la note d'orientation

Pour ce faire, cliquez sur l'étoile  en dessous de chaque réponse qui correspond à la situation de votre association



Attention, ne cliquez que sur les étoiles ou les flèches "suivant". Il ne faut pas cliquer n'importe où sous peine de passer à la page suivante (qui n'est pas nécessairement la suite logique)



suivant



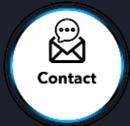
Réserves



Attention, il s'agit d'un outil d'auto-diagnostic à dimension "informative"

La réponse apportée n'est valable qu'à la condition de le remplir correctement.

Cet outil n'engage pas la responsabilité du service instructeur



suivant 



ACCUEIL


**ACADÉMIE
DE NANTES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Vérifier l'éligibilité de mon
association



Vérifier l'éligibilité de mon
projet



Vérifier l'éligibilité de l'association

Vous allez vérifier plusieurs points distincts :

- L'éligibilité administrative (siège social, RIB)
- L'éligibilité de l'objet associatif
- Le fonctionnement démocratique interne à l'association
- La transparence financière





Association locale ou établissement secondaire

Quelle est la situation de mon association ?

Association
Locale



Etablissement secondaire
d'une association nationale



Etablissement secondaire

Votre établissement secondaire dispose-t-il d'un numéro SIRET propre en Loire-Atlantique ET d'un compte bancaire séparé ainsi que d'une délégation de pouvoir ?

OUI



NON





Siège Social

Le siège social de votre association est-il situé dans le département de la Loire-Atlantique?

OUI



NON





Territoire d'intervention

Le territoire d'intervention de votre association est-il d'envergure départementale ou locale ?

OUI



NON





Numéro SIREN

Votre association possède-t-elle un numéro SIREN ?

OUI



NON



Les coordonnées bancaires

L'adresse figurant sur le RIB de l'association est-elle strictement identique à l'adresse du siège social déclarée en préfecture (RNA) ?

OUI



NON





Eligibilité de l'objet de l'association 1/5

Votre association représente-t-elle un secteur professionnel (comme le sont les syndicats professionnels régis par le code du travail par exemple) ?

OUI



NON





Eligibilité de l'objet de l'association 2/5

Votre association s'adresse-t-elle à un public restreint d'un public d'adhérents ?

OUI



NON





Eligibilité de l'objet de l'association 3/5

Votre association a-t-elle un objet culturel, communautaire ou sectaire ?

OUI



NON





Eligibilité de l'objet de l'association 4/5



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Votre association a-t-elle pour objet le financement de partis politiques ?

OUI



NON





Eligibilité de l'objet de l'association 5/5

Votre association est-elle “para-administrative” ?

Sont considérées comme telles les associations dont les ressources budgétaires sont constituées pour l'essentiel de fonds publics (plus de 75%) ou qui ne disposent pas d'une autonomie réelle de gestion par rapport à la collectivité qui les subventionne

OUI



NON



Les statuts de votre association

Les statuts de votre association sont-ils actuels ? Correspondent-ils aux objectifs poursuivis actuellement par votre association ? Correspondent-ils à l'organisation réelle mise en place dans la démocratie interne ?

OUI



NON



Démocratie interne 1/3



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Votre association réalise-t-elle une assemblée générale tous les ans ?

OUI



NON



Démocratie interne 2/3



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Les instance dirigeantes sont-elles renouvelées régulièrement ? Les statuts le permettent-ils ?

OUI



NON



Démocratie interne 3/3

Les rapports d'activité, moral et financier sont-ils présentés aux adhérents lors de l'Assemblée Générale Ordinaire ? Sont-ils soumis aux votes ?

OUI



NON



Transparence Financière 1/2

La comptabilité de votre association reflète-t-elle fidèlement toutes les transactions financières de votre association ? Est-elle soumise au vote de l'Assemblée Générale ?

OUI



NON



Transparence Financière 2/2



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Le budget prévisionnel de l'année N (en cours) est-il présenté en Assemblée Générale ?
Mentionne-t-il l'intégralité des subventions demandées ?

OUI



NON



Vérifier l'éligibilité de mon projet

Vous allez vérifier plusieurs points distincts selon qu'il s'agisse d'une demande au titre du fonctionnement ou des "projets innovants"

- L'éligibilité des dépenses / du projet
- Les critères d'appréciation et de priorité



suivant



Fonctionnement ou Innovation

Quel type de projet souhaitez-vous déposer ?

Axe 1 : “Fonctionnement et
développement global”



Axe 2 :
“Accompagnement
des associations et/ou
projets innovants”





Axe 1 : Fonctionnement et Développement Global

Vous souhaitez déposer une demande d'aide au fonctionnement et au développement global de votre association.

Le FDVA peut soutenir le fonctionnement général de l'association, la réalisation de l'objet associatif, et les dépenses qui y sont liées





Axe 1 : Fonctionnement et Développement Global - Eligibilité du projet 1/6

La subvention demandée servira-t-elle à financer la création d'une nouvelle association ?
(moins d'un an d'existence à la date de dépôt de la demande)

OUI



NON





Axe 1 : Fonctionnement et Développement Global - Eligibilité du projet 2/6

La subvention demandée servira-t-elle à financer l'embauche d'un salarié permanent ?

OUI



NON





Axe 1 : Fonctionnement et Développement Global – Éligibilité du projet 3/6

La subvention demandée servira-t-elle à financer l'achat de biens durables augmentant significativement le patrimoine de l'association (gros matériel, gros mobilier, construction, travaux), hors achat de matériel courant ?

OUI



NON





Axe 1 : Fonctionnement et Développement Global - Eligibilité du projet 4/6

La subvention demandée servira-t-elle à financer une action de formation ?

OUI



NON





Axe 1 : Fonctionnement et Développement Global - Eligibilité du projet 5/6

Votre association emploie-t-elle plus de 2 ETPT ? (se référer à la FAQ pour la définition et le calcul des Equivalents Temps-Plein Travillés)

OUI



NON





Axe 1 : Fonctionnement et Développement Global - Eligibilité du projet 6/6

Votre association a-t-elle été aidée chaque année par le FDVA 2 depuis 3 ans :
années n-1, n-2 et n-3?

OUI



NON





Axe 2 : Accompagnement des associations et/ou projets d'innovation sociale

Vous souhaitez déposer une demande au titre du financement de projets nouveaux ou innovants

Le FDVA peut financer, dans leur phase de lancement, de pérennisation ou de développement, des projets créés par une association et destinés au public (et non aux seuls adhérents).





Axe 2 : Accompagnement et/ou Projets d'innovation sociale - Éligibilité du projet 1/5

La subvention demandée servira-t-elle à financer la création d'une nouvelle association ?
(moins d'un an d'existence à la date de dépôt de la demande)

OUI



NON





Axe 2 : Accompagnement et/ou Projets d'innovation sociale – Eligibilité du projet 2/5

La subvention demandée servira-t-elle à financer l'embauche d'un salarié permanent ?

OUI



NON





Axe 2 : Accompagnement et/ou Projets d'innovation sociale – Éligibilité du projet 3/5

La subvention demandée servira-t-elle à financer la mise en place d'études, de diagnostics,
de prospectives ou de recherches ?

OUI



NON





Axe 2 : Accompagnement et/ou Projets d'innovation sociale – Eligibilité du projet 4/5

La subvention demandée servira-t-elle à financer une action de formation ?

OUI



NON





Axe 2 : Accompagnement et/ou Projets d'innovation sociale – Éligibilité du projet 5/5

La subvention est-elle demandée dans le cadre de l'orientation 1 (accompagnement des associations et de leurs bénévoles) ou dans le cadre d'orientation 2 (développement de services à la population) ?

Orientation 1



Orientation 2





Axe 2 : Accompagnement et/ou Projets d'innovation sociale – Éligibilité du projet – Orientation n°2

Votre association a-t-elle été aidée chaque année par le FDVA 2 depuis 3 ans :

années n-1, n-2 et n-3 ?

OUI



NON





**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Votre association ne semble pas éligible au FDVA “Fonctionnement et Innovation” dans le département de Loire- Atlantique

Si vous avez un doute, vous pouvez contacter le service en charge du dossier





ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Votre association ne semble pas éligible au FDVA “Fonctionnement et Innovation”

Si vous avez un doute, vous pouvez contacter le service en
charge du dossier





**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Au vu des données
renseignées, votre
association semble
éligible au FDVA
“Fonctionnement et
Innovation”

Revenez à l'accueil pour vérifier l'éligibilité de votre projet





ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Attention, des statuts trop anciens ou ne reflétant pas véritablement le fonctionnement de votre association risquent de desservir votre demande

Reportez-vous à l'appel à initiatives et à la Foire aux Questions pour vérifier les conditions de démocratie interne



suivant





ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Attention, l'adresse du RIB
doit **impérativement**
correspondre à l'adresse du
siège social déclarée en
préfecture

Pour effectuer les modifications, contacter votre établissement
bancaire



suivant





ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Le numéro SIREN est obligatoire pour obtenir une subvention FDVA “Fonctionnement et Innovation”

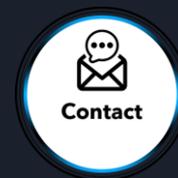
Pour effectuer une demande d'immatriculation et recevoir un numéro SIREN, il faut le demander directement sur votre compte asso (munissez-vous de votre n° RNA)

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>



Votre projet ne semble pas éligible au FDVA “Fonctionnement et Innovation”

Si vous avez un doute, vous pouvez contacter le service en
charge du dossier





ACADÉMIE
DE NANTES

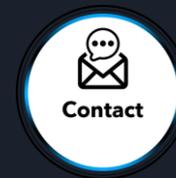
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Votre projet n'est pas éligible au FDVA « Fonctionnement global » (axe 1) et « Aides à des projets (axe 2 – orientation 2)

Néanmoins, vous pouvez effectuer une demande de financement au titre du FDVA 2 – axe 2-orientation 2

Cliquez sur l'image ci-contre pour consulter l'appel à initiatives correspondant





ACADÉMIE
DE NANTES

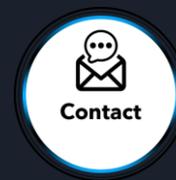
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Votre projet n'est pas éligible au FDVA "Fonctionnement et Innovation"

Néanmoins, vous pouvez effectuer une demande de
financement au titre du FDVA "Formation des Bénévoles"

Cliquez sur l'image ci-contre
pour consulter la note
d'orientation correspondante





ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

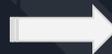
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Votre projet semble éligible au FDVA “Fonctionnement et Innovation”

Prenez connaissance de l'Appel à initiatives en cliquant sur
« Suivant »



suivant





ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

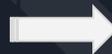
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Votre projet semble éligible au FDVA “Fonctionnement et Innovation”

Prenez connaissance de l'Appel à initiatives en cliquant sur
« Suivant »



suivant



Le Délégué Départemental à la Vie Associative de la Loire-Atlantique



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique



ddva44@ac-nantes.fr



02 40 12 81 43





ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Veillez à consulter l'ensemble des documents ci-dessous avant de déposer votre demande :

- Appel à initiatives :



- Sur cette même page, consultez également les tutoriels vidéos, pas à pas et la FAQ.



suivant



VIVE
LES ASSOS!

Rendez-vous sur le Compte Asso pour déposer votre demande de subvention



<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

